



## Congrès SNNA FO

Septembre 2015

### Reconnaitre et défendre les spécificités IESSA

Les IESSA constituent le support technique incontournable de l'ensemble des activités et des missions de la DSNA. Toutes les précédentes évolutions et les opérations de développement ou de modernisation des systèmes ATM nécessitent une implication forte des IESSA (SESAR, 4-flight, CSSIP, Data-link....).

La présence active des services techniques et les compétences des agents doivent être pérennisées et développées dans l'ensemble des domaines d'exercice des IESSA (R&D, CNS, ATM, maintenance....).

Le SNNA-FO défend les principes suivants :

- un statut IESSA, au sein de la fonction publique d'Etat et d'une DGAC unie ;
- le maintien de la diversité des missions et des fonctions dévolues aux IESSA au sein de la DSNA ;
- la maîtrise des évolutions techniques et des compétences sur les futurs systèmes ;
- une logique d'emploi et de recrutement en relation avec les besoins opérationnels de sécurité et de capacité.

#### Mobilité

- **maintien du droit à la mobilité fonctionnelle et géographique** avec une politique d'affectation des ressources claire permettant de véritables choix professionnels tout au long de la carrière,
- **maintien d'AVE à recouvrement sur les postes d'encadrement et d'expertise dans tous les domaines de compétence des IESSA.**

#### Indemnitaires et statutaires

- L'EVS devra reconnaître les évolutions des IESSA et intégrer les nouvelles activités et la mise en œuvre de la Licence ATSEP (SSI, instructeurs ATSEP, instructeurs Licence, RSO,...) ;
- **création d'un 4ème grade fonctionnel donnant l'accès HEA et l'élargissement des fonctions permettant d'y accéder ;**
- **FO refuse que le RIFSEEP soit appliqué au régime indemnitaire des IESSA.**





## Métiers et fonctions

Le SNNA-FO défendra :

- **le maintien des fonctions des IESEA dans l'ensemble des domaines d'exercice** (Recherche et Développement, CNS, ATM, expertise, maintenance opérationnelle, maintenance spécialisée, étude et gestion de projet, encadrement, formation) ;
- **le développement et la reconnaissance des fonctions SSI ;**
- **la qualité du service rendu (sécurité et régularité)** en refusant la réduction du périmètre du niveau d'intervention de maintenance opérationnelle.

Le SNNA-FO s'oppose :

- **à la fusion des fonctions MO/MS ;**
- **à l'externalisation de la maîtrise technique des systèmes de la navigation aérienne.**

## Formation et recrutement

- **adaptation du recrutement pour faire face aux besoins actuels et futurs des services ;**
- **anticipation des départs en retraite, de la charge de travail, des nouveaux défis techniques et des évolutions réglementaires ;**
- **une formation initiale au sein de l'ENAC ;**
- **une formation continue permettant de garder la maîtrise des systèmes et des compétences au sein de la DSNA.**

## Retraite

Le SNNA-FO exige **la création d'un mécanisme d'allocation temporaire de complément retraite**, avec création d'un fonds spécifique garanti par l'Etat, au profit de tous les personnels et la bonification d'annuités retraites pour les agents ayant effectué de la MO.

En parallèle, le **dispositif NBI doit être maintenu et amélioré.**

